

Agenda

Conseil de
perfectionnement
ENTE
Aix en Provence
30 mars

CAP des SA
Promotions SACE
28 avril 2010

A paraître

Rencontre UPSAE / Administration (ATET) le 17 mars 2010

Mars 2010
n° 3

Une délégation d'UPSAE composée de Didier SCHIELE, membre de la CAP et de Rémy RONVEL, secrétaire national, a été reçue à sa demande le 17 mars 2010 par M. Éric SAFFROY, responsable de la sous-direction des personnels administratifs, techniques, d'exploitation et des transports terrestres et de Mme Cécile LERAY, responsable du bureau des personnels administratifs ATET1.

Cette rencontre, qui n'était pas une réunion de travail, a été néanmoins riche en informations, confrontations d'analyses et d'échanges. Elle a permis de faire le point sur les revendications des SAE portées et reprises dans le rapport d'UPSAE qui a été transmis à l'administration et qui l'a qualifié de remarquable.

Un tel rapport sur les SAE n'avait jusque-là jamais été produit par quiconque ni par l'administration. Toutes les observations, les revendications et les comparatifs rapportés ont été reconnus par l'administration comme parfaitement légitimes et judicieux.

Sur fond de mal-être et de souffrance des SAE, nous avons pu aborder des points importants que l'administration ne rejette pas fondamentalement.

Ainsi ont été évoqués notamment les points suivants :

- les taux de promotion des SAE qui doivent être relevés pour atteindre *a minima* ceux de nos collègues techniciens ;
- les reclassements des SAE dans le cadre de la mise en place du nouvel espace statutaire (NES) ;
- la formation initiale des SAE qui doit déboucher sur la délivrance d'une équivalence BAC+2 pour un déroulé de carrière homogène au sein de la catégorie B ;
- la transformation de poste de SACE en A dans le cadre des processus de fusion et de reclassements (NES) ;
- la transformation de postes de catégorie C en B ;
- le contrat de fin de carrière qui a retenu toute l'attention de l'administration ;
- la fusion des corps relevant du B-Type, en exigeant d'engager la fusion des SAE avec les administratifs des affaires maritimes ;
- le rattrapage des primes des SA du MEEDDM vers celles des SA du MAAP ;

Aux dires de l'administration, notre rapport sera une pierre angulaire pour les travaux du groupe de travail, qui sera créé comme s'est engagée à le faire la DRH lors de l'audience intersyndicale du 11 mars dernier et initiée par UPSAE.

UPSAE est plus que jamais un partenaire incontournable parce qu'elle est force de propositions concrètes !

En conclusion, UPSAE est là, bien là, se fait entendre et est reconnue crédible.

Le secrétaire national



Rémy RONVEL

F

L

A

S

H

**Seules les cotisations des adhérents assurent la vie du syndicat
qui vous défend et
UPSAE n'augmente pas ses cotisations en 2010 !**



Union
Professionnelle
Secrétaires
Administratifs
Ecologie

BULLETIN d'ADHESION 2010

NOM : PRENOM : GRADE :

Fonction :

Adresse Professionnelle :

Adresse Personnelle :

Tél. : FAX :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné du chèque d'un montant de 30€ pour une première adhésion (48€ pour un renouvellement) libellé à l'ordre d'UPSAE

Union Professionnelle des Secrétaires Administratifs de l'Ecologie / MEEDDM
PASTEL – DDT de la Haute-Vienne – À l'attention de Rémy RONVEL – 22, rue des pénitents blancs 87032 Limoges cedex
courriel : remy.ronvel@i-carre.net
tél. 05 55 12 94 73

Un reçu fiscal vous sera alors délivré vous permettant de déduire, sous conditions, 66% de votre cotisation

Union
Professionnelle des
Secrétaires
Administratifs
Ecologie



Rémy RONVEL
Secrétaire National

à nouveau monde, nouveau syndicalisme !



immeuble PASTEL
DDT 87
22, rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges cedex